

M. GRAY: Ces renseignements sont bien connus, je pense.
J'ai maintenant terminé mes observations sur ce mémoire.

Le PRÉSIDENT: Très bien, monsieur Gray. Il est presque cinq heures. Voulez-vous proposer que la séance soit levée jusqu'à huit heures ce soir?

Des VOIX: D'accord.

M. GRAY: Enfin, on m'avait prié de déposer le contrat intervenu entre l'*Atomic Energy of Canada Limited*, l'*Ontario Hydro Electric Power Commission* et la *Canadian General Electric Company Limited* au sujet de l'aménagement du NPD, ainsi que le contrat particulier de l'A.E.C.L. avec l'Hydro au sujet du fonctionnement du NPD. Les voici. M. Drysdale désire, je pense, veut lire ce qui est écrit en petits caractères.

PRÉSIDENT: Le Comité consent-il à la remise de ces documents au secrétaire?

Des VOIX: D'accord.

SÉANCE DU SOIR

Le JEUDI 18 mai 1961,
à 8 heures du soir.

Le PRÉSIDENT: Messieurs, nous sommes en nombre et la séance va commencer.

M. SLOGAN: La période des questions est-elle ouverte?

Le PRÉSIDENT: Pas encore. Messieurs, au cours de la suspension de la séance, le sous-comité s'est réuni quelques instants pour décider s'il fallait citer le témoin que M. Slogan désire voir comparaître devant le Comité. Il s'agissait de M. Wilson...

M. SLOGAN: Pardon, de M. Knight.

Le PRÉSIDENT: ... estimateur dont le gouvernement retient, je crois, les services lorsqu'il s'agit d'acheter de la propriété au Manitoba. Nous avons jugé qu'à la fin de mai nous pourrions lui accorder tout le temps nécessaire. Une demi-heure tout au plus suffira, probablement. Nous avons d'autres problèmes qui nous retiennent, et pour M. Slogan la fin de mai lui va. Le secrétaire s'occupera de le faire avertir.

Le sous-comité a aussi étudié la proposition d'assigner deux témoins à comparaître, M. Golding et M. Tupper. La question avait été abordée à la séance antérieure et, je le répète, le sous-comité a pris sans voix dissidente la décision d'assigner les deux témoins à comparaître. J'ajouterai que je viens d'en discuter aussi avec M. Bray, qui ne s'oppose pas à pareille assignation. L'un des deux messieurs est l'auteur d'articles contentieux sur le fonctionnement de la société, et nous nous croyons justifiables de le faire comparaître devant nous et de le faire bénéficier des mesures usuelles de courtoisie. M. Best propose, appuyé par M. Slogan, que M. R. C. Golding, directeur de *Modern Power and Engineering*, et M. K. F. Tupper, soient assignés à comparaître devant le Comité. Que tous ceux qui sont en faveur disent oui.

M. McILRAITH: Je ne m'oppose pas à leur assignation mais la motion est-elle bien logique si l'on songe à l'incident qui met en cause le ministre du Commerce? On se souvient que je désirais ardemment le voir comparaître devant le Comité pour qu'il nous transmette des renseignements qu'il possède. La motion ne devrait-elle pas inclure le nom du ministre?

Le PRÉSIDENT: Vous vous souvenez, monsieur McIlraith, qu'on avait alors proposé de faire comparaître le chef de l'opposition?